





# *Au temps des lampes à huile*

par Claude de SAINT-MARTIN

Certains Saint-Antoninois ou promeneurs ont peut-être été intrigués par la présence d'une boîte métallique encastrée dans les murs de certains carrefours de Saint-Antonin. C'est tout ce qui reste des anciens réverbères ou lanternes qui ont disparus peu à peu après l'apparition de l'éclairage électrique (Usine de Roumé-gous) en 1897.

Si un document d'archives du 12 janvier 1842 prouve l'existence d'un éclairage public à Saint-Antonin, ce n'est que le 5 août 1866 que le Maire de notre Commune, Monsieur Pagès, décida de l'installation de dix-sept réverbères suspendus et de quatre lanternes. La réalisation de ce travail avait été confiée à Monsieur Jean Martiel, ancien brigadier de Gendarmerie habitant du Bourg.

Ces lanternes étaient constituées d'une cage métallique vitrée, peinte, surmontée d'une cheminée de cuivre sur laquelle était fixée un poulie. Une corde fixée d'un côté à une chaîne aérienne permettait à l'aide d'un jeu de poulies d'élever ou d'abaisser la lanterne. L'extrémité de la corde libre étant dissimulée dans une boîte murale à portillon.

Les économies d'énergie ne datent pas d'aujourd'hui. En effet l'éclairage du Bourg n'avait lieu que pendant six mois de l'année, soit du premier octobre au premier avril et encore pas les jours de pleine lune. Selon les circonstances, il pouvait être demandé au lampiste d'éclairer le village à la « belle saison » à l'occasion d'événement particulier : vendanges ou autre...

Voici pratiquement le déroulement de la journée d'un lampiste : le préposé à l'allumage et à l'extinction de l'éclairage devait mettre en place, au commencement de la saison d'hiver, ou à l'occasion d'événement particulier, les lanternes et cordes. Il les remisait ensuite après la période d'éclairage. L'allumage et l'extinction variait tous les jours, d'après un calendrier établi selon le lever et le coucher de la lune, qui était remis au lampiste le premier de chaque mois.

Une demi-heure après le coucher du soleil, le lampiste muni d'une lanterne pour s'éclairer, partait pour sa première tournée avec vingt et une lampes contenues dans deux paniers en fer blanc recouverts de toile cirée. Ces lampes étaient garnies d'huile minérale dont la quantité variait en fonction de la durée de l'éclairage, sachant qu'elles consommaient en moyenne un centilitre d'huile par heure. Il emportait également une échelle à crochet ainsi que les clés des boîtes murales. A pied d'œuvre, il ouvrait la boîte murale, descendait la lanterne à deux mètres environ du sol, accédait à la hauteur de la lanterne à l'aide de son échelle et après avoir ouvert la porte, il plaçait l'une des lampes à l'intérieur ; il allumait ensuite la mèche. Après avoir remonté la lanterne à une hauteur convenable, il fixait la corde au crochet de la boîte et refermait la porte à clé. Après sa tournée d'allumage, il effectuait une dernière ronde pour vérifier si toutes les lampes brûlaient ; sachant bien que si une lampe était éteinte, avant ou après l'heure d'extinction, il serait pénalisé d'une somme variant de 25 centimes à 1 franc selon le cas. A l'heure de l'extinction « des feux », le lampiste retirait les lampes pour les remiser et procédait au nettoyage des carreaux des lanternes. Dans le courant de la journée, il préparait les lampes afin qu'elles soient prêtes pour le soir. Pour cela, il sortait les mèches des becs et les remplaçait par des propres déjà « peignées » afin qu'elles pompent bien l'huile (celle utilisée la veille). Ces mèches étaient plates et avaient 16 à 22 mm de large.

Il semble que ces lampes aient été parfois équipées de plusieurs becs (donc de plusieurs mèches) orientables dont le nombre variait selon la nécessité. Le lampiste garnissait ensuite les lampes d'huile minérale, à l'aide d'un bidon de fer blanc, pour qu'elles soient prêtes le soir.

Pour permettre aux Saint-Antoninois et aux visiteurs de mieux comprendre comment était éclairé notre village, le Président de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, Monsieur André Vignoles, m'avait demandé de réaliser un réverbère conforme à ceux de jadis. Après des recherches effectuées dans les archives municipales de Saint-Antonin et une enquête personnelle, j'ai demandé à Monsieur Francis Glorieux, ferronnier, de reproduire l'ancienne lanterne conservée au Musée de Saint-Antonin. Après sa réalisation, elle a été placée à l'intersection des rues de la Treille et des Claustres (quartier du Bessarel), à l'emplacement exact d'un ancien réverbère disparu, mais dont la boîte murale originale a été conservée (sources : Archives municipales de Saint-Antonin Réf. 0216-04 et 0217-04).